



25 février 2021

Coronavirus (COVID-19)

Planning des vaccinations adapté en fonction des livraisons projetées

La vaccination des personnes de plus de 75 ans ainsi que des malades chroniques avec risque de complications (première partie du groupe prioritaire 1), devrait être terminée fin avril. Selon les livraisons projetées, la vaccination des personnes entre 65 et 74 ans (deuxième partie du groupe prioritaire 1) devrait commencer à la mi-avril, de même que celle du personnel de santé en contact avec des patients et du personnel d'encadrement des personnes vulnérables (groupe prioritaire 2). Suivront, dès mi-mai, les personnes vivant dans le même ménage que des personnes vulnérables (groupe prioritaire 3) et les adultes fréquentant des structures communautaires (groupe prioritaire 4). Le reste de la population adulte devrait en principe avoir accès au vaccin mi-juillet. Le Canton appelle la population à la patience. Toutes les personnes qui souhaitent se faire vacciner pourront l'être, mais dans des délais qui seront plus longs que ceux initialement annoncés.

La première partie du groupe prioritaire 1, soit les personnes de 75 ans et plus ainsi que les personnes avec maladie chronique ayant un risque élevé de développer des complications en cas d'infection au COVID-19, représente 60'000 personnes en Valais. Les 36'825 doses des vaccins reçues par le canton du Valais jusqu'à ce jour ont permis de procéder à 29'780 vaccinations (dont 18'580 personnes ayant reçu les deux doses). Le solde en stock sert à assurer les deuxièmes injections et à poursuivre le processus de vaccination. Ces dernières semaines, la vaccination a été ralentie par manque de doses de vaccin.

Au 21 février, 2'570 résidents d'établissements médico-sociaux (EMS) ont reçu une vaccination complète (85 % environ). A l'Hôpital du Valais, 1'420 personnes (personnes vulnérables et personnel œuvrant aux soins intensifs) ont reçu une ou deux doses du vaccin.

Les cabinets médicaux ont, quant à eux, procédé à 21'415 injections (dont 8'305 2^e doses). 270 médecins en cabinet proposent actuellement la vaccination contre le COVID-19 pour les personnes vulnérables. Les médecins sont les acteurs les mieux placés pour identifier les personnes les plus vulnérables. Chaque cabinet médical a une importante liste d'attente et priorise au mieux les vaccinations dans le contexte actuel de pénurie de vaccins.

Dans les centres de vaccination de Brigue, Sion, Martigny et Collombey-Muraz, ouverts une demi-journée par semaine depuis le 2 février, 1'290 personnes vulnérables ont reçu leur première injection de vaccin contre le COVID-19. Le délai entre l'inscription et l'obtention d'une date de vaccination peut prendre plusieurs semaines. Près de 4'000 personnes sont actuellement sur liste d'attente pour être vaccinées dans un centre.

Selon les dernières estimations établies par le Service de la santé publique et basées sur la planification des livraisons par la Confédération, la vaccination pourra être étendue mi-avril aux personnes entre 65 et 74 ans, ainsi qu'au personnel de santé en contact avec des patients et personnel d'encadrement des personnes



vulnérables. Mi-mai, le canton du Valais pourrait commencer la vaccination des personnes en contact étroit avec des personnes vulnérables et des adultes dans des structures communautaires présentant un risque accru d'infection et de flambées. Le reste de la population adulte devrait avoir accès à la vaccination mi-juillet. En principe, toutes les personnes souhaitant se faire vacciner pourront l'être d'ici la fin de l'été. Au fur et à mesure des livraisons de nouvelles doses, les capacités de vaccination du canton seront étendues.

Personnes de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 079 248 07 80

Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83